

# Code d'éthique & dispositifs associés

---



# Sommaire

---

|                                                                                                 |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1. Notre engagement</b>                                                                      | <b>3</b>  |
| <b>2. Le champ d'application</b>                                                                | <b>5</b>  |
| <b>3. Nos principes</b>                                                                         | <b>7</b>  |
| 3.1. Le respect des droits humains et des libertés fondamentales                                | 8         |
| 3.2. L'intégrité et la loyauté des pratiques commerciales                                       | 9         |
| 3.3. Le respect de l'environnement et la protection de la planète                               | 10        |
| <b>4. Notre dispositif de suivi du code de conduite</b>                                         | <b>11</b> |
| 4.1 Suivi d'indicateurs                                                                         | 12        |
| 4.2 Les audits internes                                                                         | 12        |
| 4.3 Le comité d'éthique                                                                         | 12        |
| <b>5. Comment signaler une situation critique ou un dysfonctionnement sur le plan éthique ?</b> | <b>13</b> |

1



---

## Notre engagement



---

*Notre entreprise est engagée depuis plus de 15 ans dans un développement responsable ;  
l'ambition est de grandir en même temps que l'ensemble de nos parties prenantes.*

---

Cet objectif collectif nécessite d'être fédéré autour de valeurs, de règles et de pratiques, qui aident chacun dans son quotidien à prendre des décisions de façon adéquate et à adopter les comportements appropriés.

Nos valeurs d'écoute, de respect et d'audace sont un socle fort et engageant pour l'ensemble des équipes d'Onet. Elles résument la façon dont nous concevons les relations internes et externes ; elles doivent se retrouver dans les actions collectives tout autant qu'individuelles. Le respect entre les personnes est une condition fondamentale du bon fonctionnement du collectif et nous devons valoriser la diversité des profils et des compétences. Pour permettre à chacun de travailler efficacement, d'exprimer son talent, et de faire valoir ses compétences, chacun doit contribuer à mettre en place les conditions favorables.

Le code d'éthique est un guide pour l'ensemble des collaborateurs d'Onet, chacun à sa place s'engage à respecter ses principes, à les diffuser auprès de ses équipes, à contrôler leur application. Ne pouvant être exhaustif, ce code est aussi amené à être modifié à la marge, pour prendre en compte les évolutions sociétales ou des contextes nouveaux pour notre entreprise.

Les principes d'actions de notre code d'éthique font référence à des situations qui interrogent les domaines suivants :

-  Le respect des droits humains et des libertés fondamentales.
-  L'intégrité et la loyauté des pratiques commerciales.
-  Le respect de l'environnement et la protection de la planète.

Les éléments décrits dans le code d'éthique viennent ainsi compléter l'ensemble des textes réglementaires et des lois qui régissent les pays dans lesquels nous sommes présents. Dans ce cadre, nous nous engageons à appliquer les textes internationaux tels que :



Les principes de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.



Les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail.



Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.



Les principes du Global Compact de l'Organisation des Nations unies.

Nous nous engageons à appliquer les réglementations qui seraient plus exigeantes dans certains pays, mais, en revanche, les règles de notre code d'éthique ne peuvent être remises en question si une loi locale était moins contraignante pour notre Groupe.

---

**Émilie DE LOMBARÈS**

---

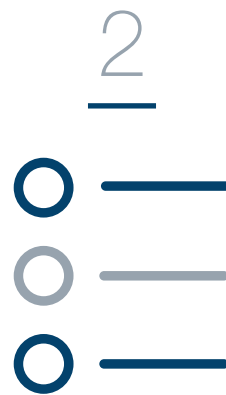
**Élisabeth COQUET-REINIER,**

Présidente du directoire Onet SA

Présidente Holding Reinier

Présidente du conseil de surveillance Onet SA

Présidente du comité de pilotage développement responsable

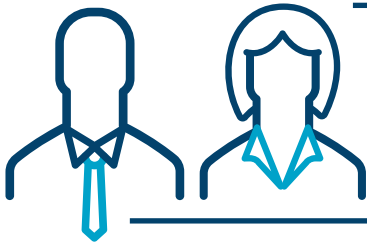


---

**Le champ d'application**



Le **respect de ces principes est impératif au sein d'Onet**,  
et, en conséquence, ce code est applicable à Onet SA et  
à toutes filiales françaises et étrangères.



Chaque collaborateur d'Onet doit, individuellement et  
collectivement, être porteur de ces engagements et être  
responsable de leur promotion en interne et en externe.

3



---

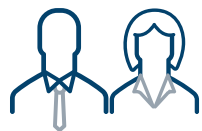
**Nos principes**



### 3.1 Le respect des droits humains et des libertés fondamentales

L'enjeu majeur de notre entreprise de services et d'ingénierie est la protection et l'épanouissement des hommes et des femmes qui la composent, tout en contribuant à la préservation de l'écosystème, dans lequel elle agit.

Pour ce faire, chaque collaborateur d'Onet s'engage à :



Respecter la dignité, l'intégrité morale des personnes.



Mettre en place les conditions favorables à l'écoute et au respect des individus pour garantir le bon fonctionnement des équipes.



Proscrire toute forme de harcèlement ou de violence physique.



Respecter le principe de non-discrimination et s'assurer du traitement équitable des collaborateurs dès le recrutement et tout au long du parcours professionnel.



Proscrire toute forme de travail illégal (travail dissimulé, travail forcé).



Préserver la confidentialité des informations et des données personnelles concernant toute personne en lien avec Onet.



S'assurer que le travail des salariés est réalisé dans des conditions de sécurité optimales.



Proscrire tout comportement prosélyte, pour motifs religieux, politique ou philosophique.

*Ces principes sont complétés et/ou illustrés, si nécessaire, par des documents-ressources disponibles pour le management sur un espace dédié sur le portail intranet afin de mettre en œuvre ces principes auprès des équipes.*





### 3.2 L'intégrité et la loyauté des pratiques commerciales

Onet considère la mise en œuvre de ses métiers comme un élément de plus-value de la réussite de ses clients. L'écoute et le respect du client sont historiques et fondamentaux dans la culture de l'entreprise. Pour garantir une chaîne de qualité à ses clients, Onet attend de ses propres partenaires un comportement en cohérence avec les règles de conduite auxquelles elle se soumet elle-même.

Pour ce faire, chaque salarié d'Onet s'engage à :



Garantir le niveau de conformité et de qualité de service ou d'ingénierie défini contractuellement avec nos clients.



Proscrire toute pratique déloyale ou anti-concurrentielle.



Refuser toute commande ou injonction discriminatoire de la part de nos clients et proscrire tout acte discriminatoire envers nos fournisseurs.



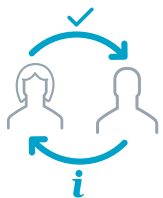
Proscrire toute forme de corruption, de trafic d'influence et de conflit d'intérêts.



Mettre en place des pratiques d'achats responsables favorisant des fournisseurs s'engageant à respecter les principes éthiques du Groupe.



Proscrire toute atteinte directe ou détérioration des biens du Groupe et ceux de ses partenaires commerciaux.



Garantir la véracité des informations nécessaires à l'accomplissement des missions de chacun ainsi que leur bonne circulation.



Proscrire toute utilisation à des fins personnelles, ou celles d'un proche, d'actifs matériels ou immatériels d'Onet.

*Ces principes sont complétés et/ou illustrés, si nécessaire, par des documents-ressources disponibles pour le management sur un espace dédié sur le portail intranet afin de mettre en œuvre ces principes auprès des équipes.*



### 3.3 Le respect de l'environnement et la protection de la planète

---

Conscients de notre responsabilité, individuelle et collective, dans la protection de la planète, nous considérons que chacune de nos décisions doit être prise en tenant compte des impacts à court et moyen terme sur notre écosystème.

Pour ce faire, chaque salarié d'Onet s'engage à :



Privilégier au niveau collectif comme individuel toute technique, méthode, tout équipement favorisant les économies de ressources naturelles et le respect de la biodiversité.



Produire des services et des biens en favorisant l'économie circulaire, c'est-à-dire considérer que toute matière utilisée doit rester une ressource plutôt que devenir un déchet.



Développer des activités qui contribuent à l'utilisation d'énergie faiblement carbonée et à la protection du patrimoine naturel.

---

*Ces principes sont complétés et/ou illustrés, si nécessaire, par des documents-ressources disponibles pour le management sur un espace dédié sur le portail intranet afin de mettre en œuvre ces principes auprès des équipes.*



---

**Notre dispositif du suivi  
du code de conduite**



---

*Pour permettre une évaluation du suivi de nos principes, et répondre plus efficacement aux problématiques d'éthique, Onet met en place un dispositif complet.*

---

### 4.1 SUIVI D'INDICATEURS

---

Le suivi de ces principes s'appuie notamment sur les reportings d'indicateurs de performance et de contrôle, déjà en œuvre pour de nombreux processus. Ces indicateurs sont ensuite partagés et analysés dans les différents comités en fonction de la thématique et peuvent donner lieu à des plans d'actions spécifiques.

### 4.2 LES AUDITS INTERNES

---

L'audit interne au sein de la Direction Audit et Gestion des Risques s'assure, dans le cadre de ses missions, du respect des principes édictés ci-dessus. Son rattachement à la Présidence du Directoire lui garantit une totale indépendance dans l'exercice de ses missions.

Ces dernières sont inscrites dans un plan d'audit annuel, mais l'audit interne peut être en plus mandaté spécialement par le comité d'éthique.

### 4.3 LE COMITÉ D'ÉTHIQUE

---

Le comité d'éthique d'Onet est un organe spécifique d'aide à la gouvernance, pour centraliser les sujets relatifs à l'éthique professionnelle chez Onet dans un rôle de conseil, d'information et de contrôle. Il permet de traiter des situations complexes qui nécessitent des investigations ou arbitrages quand le contexte empêche la ligne managériale de se prononcer.

Le comité intervient à deux niveaux :

- › Il peut être saisi par le directoire ou s'auto-saisir sur des questions d'éthique d'ordre général (liées à l'organisation, aux process..)
- › Il est garant du processus de traitement des cas remontés via la plateforme numérique de communication éthique [onet.whispli.com/speak-up](https://onet.whispli.com/speak-up) (questions, alertes..)

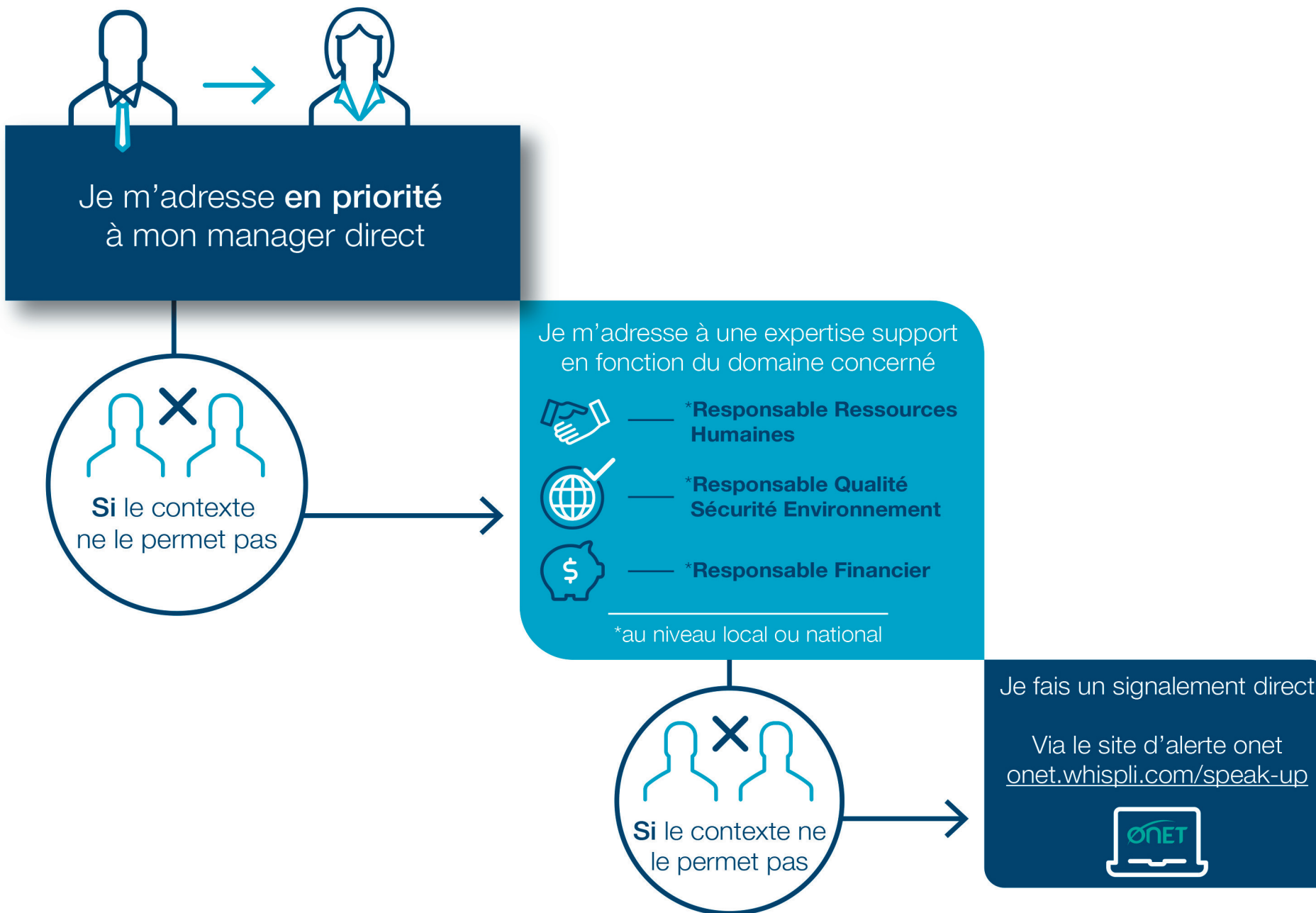
Les missions, le périmètre et les règles de fonctionnement de ce comité sont à disposition sur le portail intranet .

5



---

**Comment signaler une situation critique ou un dysfonctionnement sur le plan éthique ?**



**0800 80 20 25**

service & appel gratuit

**Pour rappel :**

En cas de besoin d'écoute psychologique,  
utilisez le Numéro Vert